

## L'Eglise encore aux prises avec la pédophilie

On a longtemps pensé qu'il n'y aurait pas de *Spotlight* français, parce que l'Eglise de France s'était dotée dès le début des années 2000 de procédures pour traiter les cas de prêtres coupables d'actes pédophiles. Depuis Benoît XVI, la doctrine officielle de l'Eglise est claire et ferme dans la condamnation des actes pédophiles, la nécessité du signalement à la justice des prêtres potentiellement coupables, leur mise à l'écart de tout ministère auprès de jeunes, voire leur suspension de l'état clérical. Mais elle peine encore à se traduire dans les faits. La condamnation de Mgr Pican en 2001 pour son silence dans une affaire de son diocèse avait déjà ébranlé les évêques.

Cette fois-ci, le cardinal Barbarin se trouve mis en cause dans des affaires de pédophilie remontant aux années 1980, à une époque où il n'était pas encore en fonction. On ne peut pas l'accuser d'avoir couvert les faits de son silence, mais d'avoir maintenu en exercice un prêtre incriminé au risque qu'il commette de nouveaux actes répréhensibles, et de ne pas avoir suffisamment écouté les victimes alors même que, d'un point de vue pénal, il y avait, pour partie, prescription des faits. Il est difficile de trouver une voie qui soit respectueuse du travail d'enquête et de justice, sans être dans le déni de la gravité du mal commis.

La souffrance des victimes d'actes pédophiles rend intolérable la prescription juridique et implique une autre attitude de la part de l'Eglise que celle qui consiste à s'en remettre à la justice. On attend de l'Eglise la prise en charge d'une responsabilité morale et spirituelle, surtout quand le travail de la justice ne peut plus avoir lieu. Comment imaginer que la volonté de faire silence sur ces affaires de pédophilie qui sévit encore, dans les familles comme dans l'Eglise et d'autres institutions, puisse effacer la souffrance des victimes ? Cette culture désastreuse du silence laisse penser qu'il est plus important de préserver la bonne image de l'institution que le bien être des personnes. Elle renforce le sentiment d'injustice et de trahison de la confiance.

Cette nouvelle affaire oblige ainsi l'Eglise à une prise de conscience supplémentaire de problèmes de gouvernance en son sein et de communication avec l'extérieur. Cela rend nécessaire le renforcement des cellules d'écoute et d'accompagnement des victimes, la formation et le suivi des prêtres dans leur vie affective. La réflexion chrétienne doit encore progresser sur les questions liées à la sexualité, trop souvent traitées par le moralisme ou le déni. Dans une société hyper-sexualisée, l'Eglise a certainement une parole à dire, non pour se conformer aux mœurs du temps, mais pour que son exigence reste audible à nos contemporains. Nous sommes tous concernés, les éducateurs en première ligne, et parmi eux, l'Eglise, dont l'influence morale et éducative reste grande.

**La rédaction, le 18 mars 2016**